



Conseil de quartier du Centre-ville

Compte-rendu de la plénière du jeudi 4 octobre 2018

<u>Présents</u>: 12 membres <u>Excusé(s)</u>: 8 membres

<u>Président de séance :</u> Christian Mangez

<u>Secrétaire</u>: Jacky Frémy

Ordre du jour:

- 1- Validation du compte-rendu du 31 mai 2018
- 2- Bilan annuel des conseils de quartier avec le maire
- 3- Effectifs actuels du conseil de quartier
- 4- Présentation de la fiche de liaison
- 5- Retours de l'inter-quartier sur les voies douces
- 6- Sujets discutés : Animations et signalétique de circulation
- 7- Les actualités
- 8- Prochains rendez-vous
- 1- Le compte-rendu de la plénière du 31 mai est validé à l'unanimité.

2- Bilan annuel des conseils de quartier avec le maire

En l'absence des deux représentantes du collectif d'animation, Jacky Frémy lit leur présentation :

Remerciements à monsieur le maire, aux adjoints et aux services, à Philippe Calvez et à Jacky Frémy

Commentaires généraux sur les séances :

A revoir:

- Trop de présentations,
- Limiter les temps de parole de chacun en nommant un président de séance Positif :
 - Les visites proposées,
 - Les connaissances historiques de Quimper racontées par Philippe Calvez
 - des informations en « avant-première » (réorganisation Qub),
 - organisation et respect des horaires de débuts et de fins de réunions

A améliorer :

- Plus de rigueur dans le temps imparti à chaque thématique.
- Davantage de travail en petits groupes pour faciliter la prise de parole de chaque participant et voir plus de concret résulter de nos rencontres.

Des remarques :

- Les membres ne sont pas assez consultés sur certaines décisions,
- Un sentiment que l'ordre du jour est établi à l'avance.

La participation :

Les présences réelles nous semblent faibles.

Les sujets abordés :

- Commission de noms de rue, Dessine-moi Noël, éclairage public
- Les halles Saint-François où il a été difficile d'affirmer un point de vue car il manque des éléments clés sur le nombre de commerçants actuels, futurs occupant les échoppes, maquettes et coûts
- Un autre travail sur : « Où seront installées les halles temporaires ? »

<u>Question</u>: Pourquoi ne pas inviter la présidente de l'association des commerçants des halles et le manager du commerce ?

Réponse d'un membre adhérent à l'association des commerçants des halles :

La fonction de présidente des commerçants des halles est une tâche bénévole qui ne lui permet pas de se rendre à toutes les réunions où elle est sollicitée, notamment si chaque conseil de quartier s'intéresse au sujet. Quelles questions voudriez-vous poser à la présidente ?

Réponse: En tant qu'usagers des halles, il serait bon de connaître le sentiment des commerçants sur les différents scénarios présentés. Du fait qu'il nous manque des éléments clés sur le nombre de commerçants actuels, les futurs occupants des échoppes, les maquettes et les coûts, il nous est difficile de débattre concrètement sur ce sujet. Pour mémoire, lors de nos échanges sur le projet des halles, les membres présents ont largement défendu les commerçants.

Remarques:

- Les membres volontaires ayant travaillé sur le questionnaire « déchets des commerces » lors de la 1^{ère} mandature 2014/2017 ont trouvé regrettable que la présidente des halles n'ait pas répondu à ce questionnaire alors qu'elle avait été informée préalablement lors d'une réunion et qu'elle a été sollicitée plusieurs fois.
- Tous les commerçants de Quimper ne sont pas membres de l'association des commerçants des halles. A ce jour, la présidente ne pourra pas répondre aux questions que vous vous posez.
- Les halles sont actuellement rénovées partiellement pour être remises aux normes car la responsabilité du maire était engagée. Certains souhaiteraient qu'il n'y ait plus de travaux à l'avenir. D'autres commerçants sont dans l'expectative (départs en retraite pour certains d'entre eux par exemple) et attendent que le maire prenne une décision qui devrait normalement intervenir dans quelques semaines.
- Actuellement, il n'existe pas de règlement intérieur. Quelle que soit l'option choisie (réaménagement et/ou déconstruction/reconstruction), un règlement intérieur amènera un changement majeur dans le fonctionnement des halles de demain, sur les horaires d'ouverture, sur les dates de vacances des commerçants...

La décision est donc prise de ne pas inviter la présidente des commerçants des halles. Le président de séance et les membres en prennent acte.

Deux autres questions sont restées en suspens :

- Est-ce que les travaux envisagés ont une réelle utilité au vu des coûts ?
- Qu'en est-il de la diminution de l''éclairage sur l'esplanade François Mitterrand ?

Le bilan de la 1ère année

- 9 opinions positives et 7 acceptables
- **3- Effectifs actuels du conseil de quartier** (réponse à la demande formulée au maire)

Rentrée 2018-2019 :

- 147 membres inscrits aux 4 conseils de quartier
- 31 membres au Centre-ville à ce jour
 - 12/23 personnes tirées au sort
 - 16/29 membres volontaires
 - 3/3 représentants associatifs
- 24 démissions (6 sans nouvelle, 5 avec une présence et 13 pour raisons diverses)
 - **4- Présentation de la fiche de liaison** (réponse à la demande formulée au maire)

Chacun a reçu individuellement le modèle de cette fiche de liaison. Pour votre information, nous l'avions déjà expérimentée lors du dernier mandat. Elle a été améliorée par les membres des collectifs d'animation. L'objectif est d'avoir un suivi officiel de vos demandes qui seront enregistrées au sein du service de la démocratie de proximité afin que vous puissiez avoir une réponse dans un délai raisonnable.

5- Retours de l'inter-quartier sur les voies douces

Vous trouverez le compte-rendu exhaustif ainsi que le diaporama présenté sur le site réservé.

- Un des membres a trouvé le sujet très intéressant, notamment par rapport à un projet qui va être mené, l'aménagement de la voie ferrée. Elle regrette qu'au moins une voie sur les six voies qui existent actuellement sur les quais (4 de circulation et 2 de stationnement), ne soit pas réservée uniquement aux vélos. La proposition de passer prochainement le centre-ville à 30 km/h a également été évoquée. Lors de cette réunion, la pollution environnementale n'a pas été abordée.
- Un autre membre rappelle qu'un précédent conseil de quartier sous le mandat d'Alain Gérard, avait déjà discuté d'un centre-ville limité à 30 km/h. A l'époque, nous avions pris contact avec la ville de Châtenay-Malabry où il y avait très peu d'accident. Au regard du nombre de véhicules qui passent aujourd'hui devant la poste située sur les quais (plus de 30 000 quotidiennement), la sécurité de chacun pourrait être mieux prise en compte avec un meilleur respect des autres.
- Des arrêtés sont en cours actuellement pour limiter la vitesse à 30 km/h.
- Dans ces zones où les vélos et les piétons sont prioritaires, certains oublient encore la priorité à droite. A la Forêt-Fouesnant, sous les panneaux « Zone 30 », il est indiqué « Priorité piétons ». A Quimper, on ne fait jamais les choses complètement, ce qui est gênant.
- La loi vient d'être modifiée : un automobiliste se verra retirer 6 points sur son permis s'il ne laisse pas passer le piéton.
- Pourquoi mettre des zones à 30 km/h sans suivi ? Si aucune amende n'est instaurée...

- Un projet d'aménagement à 30 km/ doit s'accompagner obligatoirement d'un changement de mentalité des élus et de la population dans son ensemble. Lorsqu'on voit les difficultés de passer à 80 km/h en France...
- Passer de 50 à 30 km/h demande aux services techniques, un travail de réflexion assez complexe, l'idée étant de désengorger le centre-ville.
- Il ne faut pas oublier que nous avons de nombreux groupes scolaires à Quimper avec des automobilistes qui s'arrêtent uniquement pour y déposer leurs enfants. D'autres personnes passent beaucoup de temps dans leurs voitures (faire les courses, transporter sa progéniture...).
- Il faut évoluer avec intelligence et souplesse en gardant de la tolérance et en respectant les différents usages.

Rappels de quelques chiffres : 2,7 % de cyclistes, 10 % en transports en commun, 17 % de marcheurs et 70 % d'automobilistes dont 40 % comptabilisés en transit avec une vitesse moyenne évaluée à 26 km/h. 4,2 km de pistes cyclables ont été créés depuis 2014 pour 750 000 euros de travaux, soit environ un kilomètre par an.

6- Sujets discutés : Animations et signalétique de circulation

6a- Animations

Nombre de personnes dans le groupe : 8

<u>Temps donné au sujet :</u> 30 min <u>Temps réellement accordé :</u> 40 min

Indiquer son nom et prénom :

<u>Secrétaire du groupe :</u> Animateur du groupe :

Rapporteur du groupe : Réjane Métayer et Jean-Jacques Baron

1) Qu'entendez-vous par « Animations »?

→ Théâtre animé par des professionnels

Commerciales → Grand déballage sur proposition des commerçants, soirées crêpes

Danses → Soirées sur la voie publique en concertation avec la mairie

- 2) Quels sont les défauts ou les problèmes que vous constatez actuellement ? Depuis quand ? Pourquoi ?
 - Manque de vie le soir à Quimper
 - Diffusions plus variées, plus présentes avec des panneaux d'affichage existants pour annoncer une soirée, une animation...
- 3) Quelles personnes seraient concernées par les animations? Pourquoi?
- Associations
- Cafés
- La ville pour les lieux publics
- 4) Où ? Dans quel secteur ? Pourquoi ?

Sur plusieurs places du centre-ville afin de respecter à la fois les commerçants et les riverains.

5) A quel moment ? Pendant quelle période ? Pourquoi ?

Renouvellement des animations → Régularité

→ Plus ouvert sur l'extérieur

→ tenir dans la durée

- Jours fixes: Lundi, mercredi et dimanche avec un troc par mois
- Toute l'année et pas seulement l'été

<u>Question</u>: Au regard du nombre d'animations diverses et variées que nous avons aujourd'hui à Quimper, est-ce que l'information passe mal ?

Réponse: L'objectif est de fidéliser des soirées thématiques de manière régulière (hebdomadaire, mensuelle) et pérenne comme les « Jeudis de l'Évêché » par exemple et ce, pour les Quimpérois.

La prochaine application Smartphone pourrait contribuer à mieux informer la population.

Remarque: L'hiver, les rideaux tombent et Quimper se vide!

Réponse : Au début du mandat de l'équipe actuelle, le maire avait mis en place des animations tous les vendredis soirs ; avec l'association des commerçants des halles. Malgré l'expérience tentée au centre-ville, la mayonnaise n'a pas pris, aussi bien par le public absent que par les commerçants qui participaient. A Quimper, les gens rentrent chez eux le soir.

Les loups, les illuminations de Noël ont très bien marché. Les commerçants peuvent ouvrir un peu plus longtemps et en profiter.

Une des actions de la municipalité est d'animer sa ville avec les moyens financiers dont elle dispose. Actuellement, nous sommes à plus de 30 % de nuitées lors de certains évènements qui ont été proposés aux Quimpérois

Pour résumer, vous souhaiteriez inscrire des évènements de façon pérenne comme le rendez-vous des « Jeudis de l'Évêché » pour la culture bretonne, mais sur d'autres thématiques.

6b- Signalétique

Nombre de personnes dans le groupe : 4
Temps donné au sujet : 30 min
Temps réellement accordé : 40 min

Indiquer son nom et prénom :

Secrétaire du groupe : Jean-Marc Quéré

Animateur du groupe : Aude Aymé

Rapporteur du groupe : Pauline Loussouarn

1) Qu'entendez-vous par « Signalétique » ?

Parkings, écoles, hôtels/restaurants → Informations

Feu/Stop/Vitesse → Avertissement/Prévention

Historique/Patrimoine → Informations

2) Quels sont les défauts ou les problèmes que vous constatez actuellement ? Depuis quand ? Où ? Pourquoi ?

A la Poste → Mettre un panneau clignotant car le passage piéton est mal placé (trop proche de l'intersection)

→ Priorité cycliste

Manque de passages pour les piétons

Passages piétons peu visibles (Ancien cinéma Le Bretagne)

- 3) Quelles personnes seraient concernées ? Pourquoi ?
 - Piétons
 - Touristes, mais aussi les Quimpérois.
 - Enfants
 - Personnes âgées
- 4) A quel moment ? Pendant quelle période ? Pourquoi ?

Sorties de bureaux/Écoles

Pause Midi/déjeuner

5) Quels moyens mettriez-vous en place pour y parvenir? Pourquoi?

- Panneaux numériques de la ville → Informations Affichage publicitaire
 - Coussins berlinois
- Feux qui passent au rouge lorsque l'automobiliste est en excès de vitesse
 - Panneau clignotant pour la priorité des piétons
 - Marquage au sol 30 km/h
- Voies « chaucidou » (une seule voie de circulation automobile avec une voie cyclable de chaque côté)

7- Les actualités

Vous trouverez maintenant les articles de journaux cités sur le diaporama de présentation de la séance.

- Vidéosurveillance : 5 caméras en ville (20 juin)
- Début des travaux au quartier de la gare (5 juillet)
- « Les histoires de loups, ça court les rues » (5 septembre)
- C'est la rentrée et on prépare déjà Noël! (7 septembre)
- Rue du Frout. Un vide-grenier dans la tradition (15 septembre)
- Des passagers plus nombreux et Kéolis annonce des modifications sur ses lignes
- Les Quimpérois aiment le patrimoine (17 septembre)
- Espace associatif. Une maison des syndicats en projet
- Tu croises des kayaks qui traversent la ville (18 septembre)
- Quimper a aussi ses soirées étudiantes (20 septembre)
- Halles. L'audace d'une jeune architecte.
- Tourisme. « Il faut favoriser l'attractivité toute l'année »
- Coup de jeune pour les halles en attendant mieux (21 septembre)
- Donnez un nom à la navette Qub
- Incivilités. Ambiance délétère dalle du Steïr (22 septembre)
- Copropriétés. Trois mois pour vous faire connaître (24 septembre)
- Le 7^{ème} film *Commissaire Dupin* en tournage à Quimper (25 septembre)
- Tourisme : « un mois d'août exceptionnel »
- Lycée Brizeux : les travaux commencent en 2019
- La médiathèque prendra le nom d'Alain Gérard
- 8- Prochains rendez-vous salle Étienne Tillon au théâtre de Cornouaille (salle appelé auparavant « Espace »)

<u>Prochain collectif</u>: Jeudi 11 octobre 2018 à 20 h Prochaine plénière: Jeudi 25 octobre 2018 à 20 h

Fin de la réunion à 22h10. Le secrétaire de séance, Jacky Frémy